

Procédures pour les services de garde durant la pandémie COVID-19

21 aout 2020

Ce protocole est basé sur les directives d'Alberta Health et est en place dans tous les centres. Pour plus d'information concernant chacun des programmes, consultez l'annexe « Plan de relance » pour votre centre.

Quelles sont les procédures pour entrer et sortir de la garderie?

- Les parents peuvent déposer leur enfant entre 7 h à 9 h et le récupérer entre 16 h à 18 h pour les garderies, et entre 7h à 8h et 16h à 18h pour les services avant-après école ce qui permettra d'échelonner les temps d'accueil et de départ.
- Les parents doivent soumettre leur horaire d'arrivée et de départ à l'avance et aviser la garderie et le service de garde de tout changement.
- Les parents devront attendre dans les paramètres de sécurité indiqués à l'extérieur.
- L'éducateur à l'accueil ne laissera entrer qu'un parent à la fois dans la zone d'accueil de la garderie.
- Un seul parent peut se présenter à la garderie pour déposer ou récupérer son enfant. Il est recommandé que ce soit le même parent en tout temps. Le parent ne devrait pas être accompagné par un autre membre de la famille (sœur, frère, grand-mère, etc.).
- Les enfants de même famille qui sont jumelés entre deux programmes doivent utiliser la même entrée. Cependant, ceux qui ne pourront pas être jumelés doivent respecter les consignes de leurs programmes respectifs, ex. un enfant de 9 ans du service avant et après l'école entre par l'entrée dédiée à ce groupe tandis que pour son frère de 2 ans, le parent l'amène à l'entrée dédiée à son groupe.

Quelle est la procédure pour l'accueil?

- L'accueil se fera à l'entrée identifiée du centre. Un éducateur sera responsable d'amener l'enfant dans sa salle de classe et de l'amener à la sortie lors de son départ.
- La température de l'enfant sera prise par l'éducateur à l'entrée tous les jours dès son arrivée. Si l'enfant a de la fièvre, il devra repartir avec son parent.
- L'éducateur demandera au parent de remplir le questionnaire de dépistage d'AHS de manière écrite.
- L'éducateur entrera les heures de présences de l'enfant.

Quel est le ratio enfants/personnel?

Conformément aux directives ministérielles, la garderie a adopté des pratiques de dotation en personnel telles que :

- On attribue une cohorte aux employés de salle désignée. Ces employés doivent rester avec leur cohorte et ne pas interagir avec le personnel ou les enfants d'une autre cohorte.
- Il n'y pas de changement dans le respect du ratio. Cependant, nous pouvons accommoder les parents pour jumeler les frères, sœurs dans le même programme (p. ex. jumeler les frères et/ou des enfants des âges appropriés comme deux bébés avec quatre enfants de 2 ans ou un enfant de garderie avec des enfants d'âge scolaire si cela est raisonnable).
- Dans la mesure du possible, la garderie doit éviter d'avoir du personnel de remplacement ou du personnel « flottant » qui travaille avec plusieurs cohortes. Chaque employé « flottant » sera affecté à un maximum de trois cohortes désignées et devra limiter les interactions physiques avec les enfants et porter un masque.
- Toute personne qui entrera dans l'espace de plus d'une cohorte doit porter un masque chaque fois qu'elle se trouve en présence d'autres membres employés/enfants et doit se laver les mains (ou utiliser un désinfectant à base d'alcool) lorsqu'elle entre ou sort de chaque pièce.

Quelles mesures les employés prennent-ils pour assurer le dépistage?

- Avant chaque quart de travail dans une garderie, chaque employé doit s'évaluer pour détecter les symptômes de la COVID-19 selon les directives et le formulaire d'AHS.

Combien de personnes peuvent fréquenter une garderie?

- Les programmes de garde d'enfants peuvent fonctionner par cohortes de 30 personnes par classe qui incluent à la fois les employés et les enfants. Un programme ou une garderie peut avoir plus s'une cohorte de 30 personnes.

Comment fonctionnent les cohortes?

- Une cohorte est un groupe d'enfants et d'employés qui restent ensemble toute la journée. Les cohortes ne doivent pas se mélanger avec d'autres cohortes ou être dans la même pièce au même moment, y compris pour déposer et récupérer les enfants, les heures de repas, le temps de jeu, les activités extérieures, les salles du personnel, la sieste, etc.
- Des cohortes séparées peuvent être divisées par des barrières physiques non perméables ayant une hauteur et une distanciation minimales de deux mètres.
- Un programme garderie/prématernelle est considéré comme une cohorte tout comme un programme avant-après école.

Comment la garderie utilisera-t-elle les espaces partagés?

- Les espaces et structures partagés qui ne peuvent être nettoyés et désinfectés entre les cohortes ne seront pas utilisés.
- Si les structures de jeux doivent être utilisées par plus d'un groupe, elles ne peuvent être utilisées que par une seule cohorte à la fois et doivent être nettoyées et désinfectées avant et après leur utilisation par chaque cohorte.

Comment les enfants pourront-ils utiliser les espaces de jeu extérieur?

- Une seule cohorte à la fois peut utiliser un espace de jeu extérieur autorisé (la cour de la garderie). La garderie et le service de garde utiliseront également des alternatives comme les promenades, des jeux supervisés dans les parcs et les espaces verts, mais les modules de jeux d'école ou des parcs ne seront pas utilisés. La cohorte suivra des pratiques d'éloignement physique lorsque cela est possible.
- Plusieurs groupes peuvent sortir en même temps pour jouer sur le terrain de l'école, mais ils doivent être séparés les uns des autres en évitant de se retrouver au même moment dans la zone d'accueil.
- Tout module de jeu doit être nettoyé et désinfecté après chaque utilisation.

Les enfants pourront-ils jouer avec des ballons et autres?

- Chaque cohorte devra disposer d'un équipement désigné (p. ex. des ballons, jouets de sable...) Après utilisation, un employé devra nettoyer et désinfecter l'équipement entre les utilisations des cohortes.
- Aucun matériel de l'école ne sera disponible pour le programme avant et après l'école. Cela inclut les ballons ou autre équipement du genre.

Comment la garderie va-t-elle gérer les siestes?

- Les siestes doivent avoir lieu dans la salle désignée de la cohorte.
- Les pièces utilisées pour se reposer ou dormir nécessitent un espace suffisant, soit une superficie d'au moins 2,5 mètres carrés par enfant de moins de 6 ans, si c'est possible.
- Le placement tête-bêche sera de mise.

Comment les enfants utiliseront-ils les toilettes?

- La garderie a établi un plan pour éviter le mélange des cohortes dans les toilettes.
- Un seul enfant à la fois pourra utiliser les toilettes.

Qui va nettoyer les espaces?

- Le nettoyage sera effectué par une personne de la cohorte avant que le groupe n'entre dans l'espace et après qu'il en soit sorti. Un journal de nettoyage sera affiché pour noter les activités de nettoyage.

Quelles pratiques seront mises en place pour les activités?

- Les activités ne peuvent pas violer un ordre de santé; or elles seront modifiées pour augmenter la distanciation physique, p. ex. :
 - Éviter les salutations rapprochées comme les poignées de main, les câlins, la bise.
 - Prévoir des activités éloignées comme jouer au chat sans se toucher.
 - Éviter si possible les activités qui nécessitent de se regrouper autour d'un objet ou dans une partie de la pièce.
 - Aménager les pièces pour éviter les regroupements ou les embouteillages.
 - Envisager d'échelonner la participation individuelle aux activités ou l'utilisation de l'équipement pour éviter les regroupements dans une zone spécifique.

Quel est le protocole pour le lavage des mains?

- Les enfants doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes lors des temps suivants :
 - À l'arrivée et avant le départ
 - Après être allé à la salle de bain
 - Après le changement des couches
 - Avant de manger
 - Lorsque les mains sont sales
 - Après l'essuyage du nez ou la manipulation des mouchoirs sales
 - Lorsqu'ils sortent et reviennent de l'extérieur

Qui est autorisé à entrer dans la garderie?

- Il ne doit y avoir aucun visiteur non essentiel et aucun bénévole dans la garderie.
- Les parents peuvent entrer dans la garderie en cas de besoin essentiel ou sur rendez-vous, mais ils doivent réduire au minimum le temps passé sur place et rester à deux mètres du personnel et des autres enfants.
- Les parents qui viennent chercher les enfants de plus d'une cohorte ne sont pas autorisés à entrer dans la salle des cohortes, sauf en cas d'absolue nécessité. S'ils doivent entrer, une distance de deux mètres doit être maintenue entre le personnel et les autres enfants.

Les effets personnels sont-ils permisibles?

- Les enfants ont besoin d'une paire de chaussures d'intérieur qui resteront à la garderie dans leur bac.
- Les effets personnels de la maison ne sont pas autorisés à la garderie, mis à part les vêtements de rechange qui resteront sur place, la boîte à diner, les chaussures et la bouteille d'eau. Tout autre effet est interdit p. ex. appareils électroniques, jouets, livres, toutous.
- L'équipement médical nécessaire tel que les marchettes et fauteuils roulants, etc. doivent être nettoyés et désinfectés à l'arrivée et au départ de l'enfant.
- Les effets nécessaires, tels que les couvertures du dodo, resteront à la garderie et seront lavés une fois par semaine.
- La crème solaire et le chasse-moustique seront fournis par la garderie durant cette période. La marque de commerce et les spécifications seront fournies à titre d'information. Aucun produit fourni par les familles ne sera accepté, sauf pour des raisons médicales.

La garderie fournira-t-elle un désinfectant?

- Un désinfectant pour les mains à base d'alcool a été placé dans toutes les entrées de la zone d'usage du personnel, des parents qui viennent chercher ou déposer leurs enfants, et de tout visiteur.
- Les distributeurs ne seront pas placés dans des endroits accessibles aux enfants.

Quelles sont les attentes pour les parents, le personnel ou les enfants malades?

- Conformément aux directives d'AHS, la garderie refusera l'admission à tout enfant ou employé ayant des symptômes de rhume ou autres symptômes liés à la COVID-19 jusqu'à ce qu'il soit testé. Si les résultats sont négatifs, la personne est autorisée à revenir lorsque les symptômes auront disparu.
- Aucun enfant, parent ou éducateur n'entrera la garderie s'il présente des symptômes de la COVID-19. **Aucune exception ne sera accordée.**
- Les parents doivent vérifier quotidiennement la température des enfants avant de venir à la garderie.
- En plus, les employés vérifieront la température de chaque enfant lors de son arrivée. À titre d'information, les températures normales sont les suivantes :
 - Bouche : 35,5-37,5°C (95,9-99,5°F)
 - Sous bras : 36,5-37,5°C (97,7-99,5°F)
 - Oreilles (non recommandé chez les nourrissons) : 35,8-38,0°C (96,4-100,4°F)
 - Frontal : 35,5-37,5°C (95,9-99,5°F)
- Le parent qui dépose l'enfant doit remplir l'outil de dépistage pour chaque enfant chaque matin. Les employés examineront l'outil de dépistage avec le parent pour s'assurer que l'enfant soit en mesure d'entrer dans la garderie.
- Si un enfant développe des symptômes au courant de la journée, il sera isolé dans une pièce séparée et le parent devra immédiatement venir le chercher. S'il n'y a pas une pièce séparée disponible, l'enfant sera dirigé dans une zone calme de la salle, mais à une distance de minimum 2 m des autres. Si l'enfant est jeune et nécessite un contact étroit et des soins, le personnel continuera à s'occuper de l'enfant jusqu'à ce que le parent puisse venir le chercher, en évitant les sécrétions respiratoires de l'enfant.
- Le personnel doit se laver les mains avant de mettre un masque et avant et après avoir retiré le masque, et avant et après avoir touché tout objet utilisé par l'enfant.
- Tous les objets, literie, jouets, etc. utilisés par l'enfant pendant son isolement seront nettoyés et désinfectés après que les enfants seront partis. Les objets qui ne peuvent être nettoyés et désinfectés (papier, livres, puzzles) seront retirés et entreposés dans un récipient scellé pendant au moins 10 jours.

La garderie garde-t-elle un registre en cas de la COVID-19?

- Les parents devront remplir une copie papier du questionnaire de dépistage lors de sa présence au centre et ce, à chaque matin.
- La garderie conservera un registre des conditions médicales préexistantes connues des enfants.

Que ferons-nous, s'il y a un cas de la COVID-19 à la garderie?

- Si un enfant développe des symptômes qui pourraient être causés par la COVID-19 ou par une condition préexistante connue (p. ex. des allergies), il doit être testé pour la COVID-19 pour confirmer qu'il n'est pas la source de ces symptômes avant de revenir à la garderie.
- Un enfant qui a été testé négatif pour la COVID-19 n'a pas besoin d'être testé à nouveau à moins que de nouveaux ou différents symptômes se développent.
- Pour un enfant souffrant d'allergies ou d'asthme dont les symptômes sont similaires à ceux d'un rhume, les parents doivent présenter les résultats du test COVID-19 (négatif) avant de ramener l'enfant à la garderie.
- Les parents devront garder leur enfant à la maison s'il a des symptômes de grippe même si ceux-ci sont faibles.
- Si deux enfants ou plus sont identifiés comme présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19, la garderie suivra les procédures de notification conformément aux protocoles ministériels.
- Si la personne symptomatique a subi un test négatif pour la COVID-19 et que les autres membres de la famille ne sont pas symptomatiques, ils n'ont pas à rester en isolement à la maison. Cependant, ils devraient rester à la maison jusqu'à ce que le test négatif de COVID-19 soit obtenu surtout s'ils ont eu un contact étroit avec la personne symptomatique.

- La personne symptomatique doit rester à la maison jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de symptômes.
- Lorsqu'un employé testera positif pour la COVID-19, il devra rester à la maison pour une période de confinement de 14 jours.
- Lorsqu'un parent testera positif pour la COVID-19, il devra immédiatement informer la garderie. De plus, il devra rester à la maison pour une période de confinement de 14 jours. Tous les enfants de la famille ne pourront pas être admis à la garderie pendant cette période.
- Tout programme lié à un cas confirmé ou probable de COVID-19 doit fermer pendant au moins 72 heures afin de permettre un suivi d'AHS. Suite à leur visite, AHS agira selon ses recommandations.

Comment le masque sera-t-il utilisé par le personnel?

- L'utilisation d'un masque par le personnel n'est encouragée que pour des interactions étroites et prolongées avec les enfants (p. ex. pour changer une couche ou aider à l'alimentation).
- L'employé qui accueille les familles portera un masque.
- Une fois qu'un masque aura été retiré, il sera jeté dans une poubelle fermée (pour l'utilisation des masques médicaux) ou placé dans un récipient scellé pour être lavé (pour l'utilisation des masques non-médicaux).

Comment le masque sera-t-il utilisé par les enfants?

- Il est peu probable que les jeunes enfants soient capables de porter un masque correctement et de ne pas y toucher, par conséquent le port du masque n'est pas recommandé par AHS.
- Il n'est pas obligatoire pour leur éducateur de porter le masque sauf pour des exceptions comme pour changer une couche ou aider à l'alimentation; autrement le port du masque est à la discrétion de l'éducateur.
- Afin de suivre les règlements mis en place par Alberta Health et par le Conseil Scolaire Centre Nord, les enfants du service AA école de maternelle à 6e année devront porter le masque en tout temps à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de l'école.
- Le port du masque à l'intérieur est obligatoire lorsqu'on mélange des cohortes à l'intérieur - ce règlement vient d'Alberta Health.
- Le port du masque à l'extérieur pour des cohortes mixtes est une directive du CSCN.

Quelles mesures sanitaires ont été mises en place?

- Le personnel veillera à ce que les enfants respectent l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire (se laver les mains fréquemment, éternuer ou tousser dans le coude, mettre les mouchoirs utilisés dans une poubelle et se laver les mains immédiatement après avoir utilisé les mouchoirs).
- AHS recommande le lavage des mains à l'eau et savon. Les désinfectants à base d'alcool sont suggérés d'être utilisés dans le cas où l'accès à l'eau n'est pas possible.
- L'accès au désinfectant pour les mains doit être surveillé pour éviter un empoisonnement accidentel en cas d'ingestion. Les enfants seront surveillés de près lorsqu'ils utiliseront un désinfectant pour les mains.

Comment la garderie va-t-elle gérer les repas et collations?

- La garderie ne fournira pas de nourriture aux enfants ou n'autorisera pas le partage d'aliments communs.
- Les parents doivent fournir **TOUS** les repas selon l'horaire de l'enfant.
- Les repas chauds doivent être placés dans un thermos.
- La nourriture fournie par la famille doit être conservée avec les effets de l'enfant ou, si une réfrigération est nécessaire, doit être conservée dans un endroit désigné pour la cohorte de l'enfant et ne doit pas être manipulée par le personnel d'autres cohortes.
- Les parents doivent fournir les ustensiles et la vaisselle dans la boîte à dîner.
- Les parents doivent étiqueter tous les effets des enfants (contenants, etc.).

- La garderie n'autorisera pas des activités impliquant la participation des enfants à la préparation des aliments.
- Les enfants devront s'éloigner physiquement lorsqu'ils mangeront.
- Si un enfant n'a pas de nourriture, la garderie fournira des accompagnements secs.
- La cuisine de la garderie est fermée.
- Les parents ne peuvent plus apporter des gâteaux ou des collations surprises pour fêter l'anniversaire des enfants.

Comment la garderie propose-t-elle de gérer les événements parascolaires?

- Les excursions, le transport de groupe, les événements de vacances, les spectacles ou les célébrations sont reportés jusqu'à nouvel ordre, car ces événements offrent moins de possibilités de distanciation physique et peuvent entraîner le mélange des cohortes.

Comment la garderie fera-t-elle le nettoyage et la désinfection des objets?

- Le personnel fera le nettoyage et la désinfection fréquente et approfondie chaque jour conformément aux lignes directrices d'AHS.
- Le nettoyage et la désinfection des jouets se feront ainsi: un lave-vaisselle commercial ou avec un détergent et de l'eau; un rinçage avec de l'eau chaude propre; en essuyant, vaporisant ou immergeant pendant deux minutes dans un désinfectant approuvé; le séchage à l'air.
- Le personnel s'assurera que les jouets mis en bouche seront immédiatement mis dans un seau désigné pour être nettoyé et désinfectés.
- ⊖ Les jouets mous (peluches et couvertures) ne devront pas être partagés, donc, ont été retirés.
- Les enfants n'auront pas accès aux tables sensorielles partagées, y compris les tables d'eau, les tables de sable, les pâtes à modeler partagées. Cependant, les enfants pourront utiliser des bacs sensoriels individuels ou des activités qui ne sont pas partagées entre eux (pâte à jouer étiquetée pour une utilisation individuelle, petit bol d'eau individuel).
- Tout matériel difficile à laver ou désinfecter (morceaux de bois, matériaux naturels, carton, gland, jouets, peluches, coussins, etc.) a été déjà retiré de la classe.
- Les articles tels que les livres et les puzzles ne seront pas déplacés d'une pièce à l'autre.

Les enfants peuvent-ils apporter des articles de la maison?

- Non. La garderie décourage cette pratique. Si les plus jeunes enfants ont besoin d'un toutou préféré de la maison pour s'endormir, ils peuvent l'apporter, mais à condition qu'il reste tout au long de la pandémie à la garderie. Le toutou sera lavé au centre.
- Les articles nécessaires à l'utilisation quotidienne des enfants (p. ex. les appareils de mobilité ou d'alimentation, les couvertures lestées, les écouteurs) doivent être nettoyés et désinfectés à l'arrivée et à la fin de la journée, et ne doivent pas être utilisés par une autre personne que l'enfant.

Qu'est-il recommandé en cas de voyage?

- Les familles sont encouragées d'éviter les voyages. Si une famille voyage à l'extérieur du Canada, elle doit informer la garderie et s'isoler pendant 14 jours dès son retour. L'enfant ne pourra pas venir au centre pendant les 14 jours d'isolement du parent.
- Si des symptômes de la COVID-19 se déclarent durant la période de confinement, la famille doit fournir les résultats (négatifs) du test avant de ramener l'enfant à la garderie.

Comment la garderie communiquera-t-elle avec les parents?

- Il n'y aura pas de contact physique entre l'éducateur de la cohorte et le parent puisqu'un autre employé sera chargé de l'accueil et du départ de l'enfant.
- Les cahiers de communication ne seront pas remplis afin d'éviter leur manipulation par diverses personnes.
- La communication entre les éducateurs et les familles se fera par téléphone, courriel ou vidéoconférence.

Pourquoi faut-il signer une entente de service durant la réouverture progressive?

- Les parents et les employés doivent signer une entente d'engagement indiquant que les règlements et les procédures établis sont compris et seront respectés. L'entente sera signée par les parents durant le plan de réouverture progressif.

Que fera la garderie s'il y a un non-respect des règlements?

- Les familles qui ne respectent pas, par deux fois, les règlements n'auront plus accès à la garderie et leur place sera donnée à une autre famille.

Références :

<https://open.alberta.ca/dataset/8d2153a4-eecc-4b11-aba5-e329514fe18f/resource/51aed505-9b56-4367-b1e8-bbd66eca989f/download/cmsw-covid-19-poster-do-not-enter-french-11x17-clr.pdf>

How to use a mask: www.alberta.ca/masks